



QUARTIER
BELLEVUE
PARIS XIX^E

Cher-e-s Ami-e-s et Voisin-e-s

L'équipe du conseil d'administration de l'association Quartier Bellevue 19e vous présente ses vœux les plus chaleureux pour 2020.

2019 a été une année très active pour l'Association : organisation du 1^{er} vide-grenier (réussi malgré l'orage) et le projet de réaménagement de la rue Bellevue, avec toujours l'objectif d'améliorer la qualité et la convivialité de notre quartier. En cette période préélectorale, nos démarches et actions de sensibilisation sont plus que jamais d'actualité. Respect de l'arrêté d'interdiction de circulation des poids-lourds pour fragilité du sous-sol, plantation d'arbres, propreté, protection de l'environnement, lutte contre les surélévations et le bétonnage : il n'y aura pas de temps mort en 2020.

Le sujet d'actualité en ce début d'année, reste celui des travaux de la rue de Bellevue.

Pour mémoire nous voulions transformer la rue de Bellevue en une transition valorisant les deux architectures de notre quartier : une rue partagée entre piétons, voitures et vélos, ombragée par des arbres, c'est possible !

Le budget de la Mairie est de 400.000€ et la Voirie aurait débloqué 100.000€ supplémentaires pour changer les réverbères.

Un avant-projet, réalisé par des architectes membres de l'Association, a été présenté aux habitants à plusieurs occasions : réunions publiques du 24/11/18 à la Maison de la Place des Fêtes et du 6/04/19 « chez Mémé » ainsi qu'à notre assemblée générale le 16/06/19 à l'espace Coworking rue Compans. Il est sur le site du budget participatif depuis le 03/02/19, et toujours consultable.

Nous l'avons soumis à la Mairie fin décembre 2018. Il n'a été que très partiellement pris en compte. Par exemple, la plantation d'arbres - pourtant compatible avec les plans de réseaux en sous-sol que nous nous sommes procurés - a été refusée.

Comme bon nombre d'entre vous, nous ne sommes pas satisfaits par les travaux en cours. À mi-étape, il nous a paru nécessaire, en tant qu'Association de riverains et d'usagers, de transmettre par courrier le 11 janvier 2020 un nombre d'observations à nos élus, M. Dagnaud, et Mme Jemni, ainsi qu'à Mme Fargier (D^e Voirie - STV Paris Nord-Est).

Le surdimensionnement et l'emplacement des jardinières côté pair.

À certains endroits, elles réduisent le trottoir pour le rendre aussi étroit qu'auparavant. Notre projet avec plantation d'arbres à faible encorbellement sur les 2/3 de la rue, au contraire, fluidifiait les déplacements.

Entre jardinière et réverbère, pas de chance pour les parents des 80 bébés de la crèche qui peuvent à peine manœuvrer leur poussette. Mais une grande réussite par contre pour LIDL avec l'élargissement du bateau aux N°10-12 facilitant les manœuvres de ses camions de 26 tonnes.... Dans une rue pourtant interdite aux poids lourds de plus de 3,5 tonnes !

A noter également : les réverbères se trouvent souvent aux endroits les plus étroits du trottoir. Leur emplacement va-t-il être repensé ?

La disposition des places de stationnement payant :

A l'origine, la rue de Bellevue comptait 38 places de stationnement payant et 1 place PMR. **La Mairie voulait toutes les supprimer** sauf 2 places PMR. Nous l'avons convaincue d'en garder au moins 12.

Pour l'instant, les places semblent repoussées à l'entrée de la rue côté Compans. Et il en sera sans doute de même, à l'autre bout de la rue. Alors que nous demandions 2 places à l'entrée de chaque villa. Manifestement, la dépose pour les ambulances, les déménagements, les retours de vacances n'a absolument pas été prise en compte.

L'évacuation des eaux de pluie par les bouches d'égout

Sur la partie refaite, 1 seule bouche d'égout : en cas de forte pluie l'eau stagne dans la rue. Nous craignons des inondations des sous-sols et caves des habitations côté impair.

En bref, en l'absence de prise en compte de nos propositions, les besoins des riverains et usagers n'ont pas été retenus, et la réalisation dans l'état actuel va à l'encontre des objectifs affichés par la Mairie.

Dans notre courrier, nous avons demandé une rencontre avec les élus et les responsables de la voirie à l'occasion de la prochaine réunion sur chantier. A ce jour 24 janvier, nous n'avons pas de réponse de nos élus...

Plus que jamais nous comptons sur votre soutien et votre adhésion. Belle année à tous !

Association Quartier Bellevue 19^e

Nous contacter : quartierbellevue19@gmail.com

Web : quartierbellevue19.fr - Twitter : [@Bellevue75019](https://twitter.com/Bellevue75019) - Facebook : [Association Quartier Bellevue Paris 19](https://www.facebook.com/Association-Quartier-Bellevue-Paris-19)

En 2020, nous comptons sur votre soutien et votre adhésion.
Belle année à tous !



QUARTIER
BELLEVUE
PARIS XIXE

Bulletin d'adhésion 2020

Association à but non lucratif de droit français régie par la loi du 1er juillet 1901
Siège : 11 quater rue de Bellevue 75019 PARIS
www.quartierbellevue19.fr
quartierbellevue19@gmail.com

Adhésion simple 10 € / Adhésion de soutien 20 € et plus

Première adhésion Renouvellement

Prénom, nom :

Adresse :

E-mail :

Tél :

Au titre de mon adhésion pour l'année 2020, je verse la somme de : _____ €

En date du / / 2020

Par chèque à l'ordre de Quartier Bellevue 19e

Par virement IBAN FR761027806049002072630162 - BIC CMCIFR2A

En espèces

La cotisation n'est pas soumise à la TVA et elle ne donne pas lieu à la délivrance d'une facture.

Elle n'ouvre pas droit au bénéfice des dispositions des articles 200, 238 bis et 885-0 V bis A du code général des impôts.

Association Quartier Bellevue 19e

Nous contacter : quartierbellevue19@gmail.com

Web : quartierbellevue19.fr - Twitter : [@Bellevue75019](https://twitter.com/Bellevue75019) - Facebook : [Association Quartier Bellevue Paris 19](https://www.facebook.com/Association-Quartier-Bellevue-Paris-19)